Garanties et recouvrement

Recouvrement de créances : les outils juridiques

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | JUR-8920032 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 755 € ht

Formations Compétences Métier › Juridique › Garanties et recouvrement

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier les outils juridiques pour prévenir les impayés
Analyser l'efficacité des différentes actions en recouvrement
Maîtriser les spécificités en cas de procédure collective

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Être impliqué dans le recouvrement de créances

Public concerné

Juristes
Credit managers
Responsables du contentieux et du recouvrement

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Adopter des instruments efficaces pour prévenir les impayés et gérer le recouvrement amiable

Maîtriser les dispositions à prendre dès l'élaboration des documents contractuels

- Se renseigner sur le client, contrôler sa solvabilité
- Les principales clauses à insérer dans les conditions générales de vente
- Mesurer l'efficacité du cautionnement et des autres garanties prévues au contrat

Identifier les moyens à sa disposition pour éviter le passage d'un dossier au contentieux

- Lettre de rappel et mise en demeure : les écueils à éviter lors de la rédaction de ses relances écrites et son formalisme
- Recourir à l'intervention d'un huissier ou à un service externalisé (affacturage et assurance-crédit : la distincion à opérer)
- Accorder un délai de paiement ou négocier l'abandon partiel de créances : le moment où le décider

Exercice d'application : rédaction de l'accord

Engager et gérer au mieux son contentieux

Conduire une action judiciaire

- Le moment où la déclencher
- Déterminer la juridiction compétente
- Préparer les pièces pour le dossier
- Les actions tendant au paiement : injonction de payer et référé provision
- Assignation au fond : la procédure à intenter et savoir comment l'accélérer
- Mettre en jeu les clauses contractuelles : clause pénale, intérêts moratoires et déchéance du terme
- Identifier les mesures conservatoires : saisie conservatoire et sûretés judiciaires (nantissement, hypothèque)
- Utiliser au mieux la clause de réserve de propriété et le droit de rétention
- Voies d'exécution : le mode de saisie à privilégier entre la saisie-vente, la saisie-attribution et la saisie immobilière

Exercice d'application : identification et choix de la procédure adéquate puis rédaction de la demande d'injonction à payer

Étude de cas : les voies d'exécution

Recouvrement de créances et procédures collectives : mesurer l'impact de la loi de sauvegarde de l'entreprise

- Prévention des difficultés, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire : les droits et obligations pour les créanciers antérieurs/postérieurs à l'ouverture de la procédure
- Identifier les conditions de délais, de vérification et d'admission des créances
- Gérer les garanties

– Typologie de l'efficacité des garanties en cas de redressement et/ou de liquidation judiciaires

Études de cas : intérêt de l'assignation en redressement ou liquidation judiciaires pour le créancier ; innoposabilité de la créance non-déclarée (conséquence de la forclusion)

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.